

Lettre de Tressan à D'Alembert, 7 mars 1770

Expéditeur(s) : Tressan

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Tressan, Lettre de Tressan à D'Alembert, 7 mars 1770, 1770-03-07

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 21/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/daledmbert/items/show/466>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitJ'ai lu et relu la brochure de *** que vous avez eu la bonté de m'envoyer...

Résumé

- Parle d'une lettre qu'il a envoyée à *** en 1763
- revient sur le passé.

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire70.17

Identifiant1101

NumPappasInexistant

Présentation

Sous-titreInexistant

Date1770-03-07

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons
Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné
Publication de la lettre Pougens 1799, p. 235-237
Lieu d'expédition Non renseigné
Destinataire D'Alembert
Lieu de destination Paris
Contexte géographique Paris

Information générales

Langue Français
Source impr.
Localisation du document Non renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné
Auteur(s) de l'analyse Non renseigné
Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification
le 20/08/2024

(254)

à-vis de deux confrères aussi pleins d'honneur et de sentiment que vous l'êtes l'un et l'autre ? Adieu pour aujourd'hui ; mille respects à mademoiselle votre sœur et à cette divine nièce : je vous aime et vous suis attaché pour la vie.

TRESSAN.

(255)

EXTRAIT

D'UNE

LETTRE DE M. DE TRESSAN.

Nogent-l'Artaud, le 7 mars 1770.

J'AI lu et relu la brochure de *** que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Si je réponds, je ne le peux faire qu'en donnant un démenti formel au bon-homme Solignac, âgé de quatre-vingt-cinq ans ; il le mérite bien, pour avoir eu l'effronterie de mentir impudemment dans sa lettre à *** : je n'ai jamais plié vis-à-vis du roi de Pologne au sujet de la plainte que j'avois portée contre la pièce qu'on avoit jouée à Nancy ; ce n'est qu'à force de persécutions de la part d'un maître que j'adorois, que j'ai eu la faiblesse d'écrire une lettre honnête à *** en 1763 ; et depuis ce tems, ayant

lu la *D.* , je n'ai jamais voulu lui écrire depuis.

Je n'ai fait aucune réponse à cette grande lettre qu'il m'a écrite l'année passée ; et qu'il imprime dans cette brochure.

Quant à tout ce qu'il dit de dénigrant sur l'article *Parade*, cela m'est égal ; je tiens l'article bon , puisque les rédacteurs de l'Encyclopédie ont daigné le faire imprimer ; et c'est l'avouer que de ne rien répondre à un libelle.

On peut voir dans la lettre que *** a fait imprimer de moi , que je me jette sur la louange de ce qu'il a écrit sur la mort de M^{me}. la princesse de Robecq. Je vois clairement que M. le duc de Choiseul m'a su très-mauvais gré d'avoir pris parti dans cette affaire. Tout ce que je pourrais dire dans une brochure , ne fera qu'attirer de nouveaux libelles. Au reste , on ne peut refuser de l'esprit à *** ; mais il le fait haïr dans sa bouche.

Cependant si M. d'Alembert exige plus de moi , je n'ai rien à refuser à un confrère pour lequel j'ai une vraie

vénération , son ame en méritant autant que son esprit sublime et son savoir ; mais je n'imagine pas qu'il veuille troubler la paix de mes vieux jours.
